

## Fiche Inscription

Accompagnement à la scolarité – primaire référente : Julie ETCHEPAR

Dispositif C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

### • L'accompagnement à la scolarité, qu'est-ce que c'est ?

L'accompagnement à la scolarité c'est l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité. Ces actions se déroulent toujours en dehors des temps scolaires et concernent aussi bien l'aide aux devoirs, le développement de l'autonomie de l'enfant, la découverte de nouvelles méthodes d'apprentissage, la découverte de pratiques culturelles, et l'accompagnement des parents dans le lien avec l'école et le suivi et la bonne compréhension de la scolarité de leur(s) enfant(s).

### • L'accompagnement à la scolarité, c'est comment au Carrousel ?

Le Carrousel a fait le choix de grands types d'activités pour l'accompagnement à la scolarité qui se déroulent à des moments différents :

- **l'aide aux devoirs** : Avec l'appui de plusieurs intervenants bénévoles et salariés, les enfants y trouveront le soutien nécessaire à la réalisation de leurs devoirs.

- **Les activités éducatives** : Quel est le point commun un jeu sur les maths, la création d'un livre recette, un atelier lecture ou jardinage ? Toutes ces activités permettent de découvrir de nouvelles choses tout en se découvrant soi-même. C'est parce que nous croyons fermement qu'il existe d'autres façons d'apprendre que nous proposons ces temps hebdomadaires spécifiquement pour ce genre de projets, avec la volonté de découvrir en s'amusant, d'élargir ses horizons culturels et de mieux vivre son territoire.

En plus de ces temps forts, le Carrousel propose des temps d'accueil en début et en fin de séance où les enfants seront libres de se reposer ou de faire l'activité de leur choix sous l'encadrement d'un animateur. Le temps idéal pour souffler après l'effort et de refaire le plein d'énergie avant de reprendre le travail.

Un goûter sera offert par l'association à tous les enfants avant de commencer le travail. Ce temps sera l'occasion d'aborder des questions d'actualité ou des thèmes divers et variés, de répondre aux questions qu'ils se posent et de leur laisser la parole.

### • L'accompagnement à la scolarité, c'est quand ?

Les Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Possibilité de s'inscrire que sur deux jours de la semaine. *Le nombre de place est limité à 15 enfants par créneau.*

Trimestre 1 : SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE



Nom de l'enfant : .....

Tel représentant légal : .....

### Aide aux devoirs SUIVI d'activités éducatives

NOM et Prénom de l'enfant	Age	Etablissement Scolaire	Classe	Enseignants	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

### Aide aux devoirs & activités éducatives 5€ par trimestre

payé le .....

Signature jeune

Signature représentant légal

**En rapport avec la situation sanitaire actuelle, l'association vous informe qu'elle suivra les directives de l'Etat pour la mise en place de cette activité. Merci de votre compréhension.**